



CONFÉRENCE DES PRÉFETS
DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE



COMMUNIQUÉ
Pour publication immédiate

AGRICULTURE ET PRODUCTION ANIMALE : LA RÉGION À LA CROISÉE DES CHEMINS

VILLE-MARIE, LE 11 OCTOBRE 2017 – La Conférence des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue (CPAT) et la Fédération de l'Union des producteurs agricoles d'Abitibi-Témiscamingue (UPA) dénoncent le manque de volonté politique afin de régler le dossier de l'abattage en région dont l'une des conséquences est un délaissement progressif de certaines productions animales.

« En 15 ans, l'Abitibi-Témiscamingue a perdu près de 200 exploitations agricoles et le cheptel animalier a diminué drastiquement. Un ensemble de facteurs viennent expliquer cette baisse dont la fermeture en 2005 du dernier abattoir en région. Le ministre de l'Agriculture, Laurent Lessard, doit travailler rapidement à une solution afin de fournir des outils de pérennisation et de développement aux éleveurs de chez nous. », a déclaré Martin Roch, préfet de la MRC d'Abitibi.

À 1 500 KM DE L'AGRICULTURE DE PROXIMITÉ

Les éleveurs de l'Abitibi-Témiscamingue qui désirent commercialiser leurs produits doivent utiliser les services d'un abattoir fédéral situé à quelque 750 km de la région, ce qui représente un trajet aller-retour de 1 500 km et des frais de transport moyen de 433 \$ par bête comparativement à 60 \$ pour un éleveur situé à proximité (-50 km).

« Les coûts de transport sont tellement exorbitants que des éleveurs peinent fréquemment à rentabiliser leurs investissements. La situation devient absurde et il y a un manque évident de leadership politique dans ce dossier. Essentiellement, nous avons des outils à portée de main qui permettraient la consolidation et la diversification des productions régionales, mais rien ne bouge. », a déclaré Sylvain Vachon, président de la Fédération de l'Union des producteurs agricoles d'Abitibi-Témiscamingue.

DES SOLUTIONS

La MRC de Témiscamingue travaille activement depuis plusieurs années à la recherche de solutions régionales dans le dossier de l'abattage. Cependant, pour y parvenir, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) devra innover dans son approche et travailler à des solutions afin de permettre la mise en place d'un véritable circuit court entre les consommateurs de l'Abitibi-Témiscamingue et leur terroir. Les deux scénarios proposés par la MRC de Témiscamingue doivent être pris au sérieux comme des solutions nous permettant d'aller de l'avant face à cette problématique qui devient un enjeu régional urgent à régler.

« Il est temps de passer à l'action. Ce dossier doit aboutir et si des règlements doivent être adaptés, modulés ou modifiés et bien qu'on les modernise. N'oublions pas que cet enjeu ne touche pas que les agriculteurs, il est question ici de notre garde-manger collectif et d'un secteur important de notre économie régionale. », a ajouté Pierre Corbeil, préfet de la MRC de la Vallée-de-l'Or.

SOURCE :

Francis Bérubé, coordonnateur
Conférence des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue
Bureau : 819 797-7110, poste 7368
Cellulaire : 819 856-4402
francis.berube@rouyn-noranda.ca

SOURCE :

Mariève Migneault, responsable des communications et de la vie syndicale
Fédération de l'UPA d'Abitibi-Témiscamingue
Tél. : 819 762-0833, poste 312
mmigneault@upa.qc.ca